ᑲᑎᖓᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Titre : Infirmière praticienne ou infirmier praticien **Salaire :** À partir de 103,662$-117,644$ par année (37,5 heures/semaine)
Ministère : Santé **Indemnité de vie dans le Nord :** 15 016 $ par année
Localité : Iqaluit **Syndicat :** Syndicat des employés du Nunavut (SEN)
Référence : 10-01-235-184LA **Logement :** Un logement partagé subventionné est offert pour ce poste.
Type d'emploi : Poste permanent

Date de clôture : Jusqu'à ce que le poste soit pourvu

Il s'agit d'un poste de nature très délicate et une vérification du casier judiciaire jugée acceptable ainsi qu'une attestation de la capacité à travailler auprès d'une clientèle vulnérable sont requises.

Cette possibilité d'emploi est ouverte à toutes et à tous.

L'infirmière praticienne ou l'infirmer praticien (IP) évalue l'état de santé, pose des diagnostics, procède à des interventions et prodigue des soins de suivi pointus pour favoriser, protéger et rétablir la santé de la population ainsi que pour prévenir et endiguer les maladies, les handicaps et les décès. Elle ou il exerce sa profession conformément aux règlements et aux normes de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ainsi qu'aux politiques, aux lignes directrices et au mandat du ministère de la Santé pour que la population ait accès rapidement aux services de santé professionnels et durables dont elle a besoin pour rester en bonne santé. Elle ou il assure en outre le triage efficace des clientes et clients en fonction de leurs besoins.

L'IP offre des services de santé communautaire complets en collaboration avec l'équipe de soins de santé et travaille dans un contexte de soins de santé primaires afin d'accroitre la capacité de la clientèle et des localités à s'adapter et à réagir aux difficultés et aux changements ou à maitriser la situation.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour cet emploi s'acquièrent par l'obtention d'un baccalauréat en sciences infirmières d'une université reconnue combinée à celle d'un diplôme d'études supérieures en pratique infirmière avancée ou d'un certificat en pratique infirmière avancée. Il est préférable d'avoir deux ans d'expérience en pratique infirmière praticienne, mais seront prises en considération les candidatures de personnes fraichement diplômées dans ce domaine qui possèdent cinq ans d'expérience récemment acquise comme infirmière autorisée ou infirmier autorisé dans un milieu de soins de courte durée. Là ou le titulaire doit être admissible à l'inscription à la Registered Nurses Association of Northwest Territoires and Nunavut et posséder une récente certification en réanimation cardiorespiratoire renouvelée annuellement.

La priorité sera accordée aux candidates et candidats ayant réussi l'examen de compétences d'IP d'un organisme de règlementation ou d'agrément en soins infirmiers.

Sont notamment des atouts une expérience de travail en milieu multiculturel et le fait d'avoir suivi les formations suivantes : cours de base en traumatologie, technique spécialisée de réanimation cardiorespiratoire, réanimation néonatale, Gestion du travail et de l'accouchement (GESTA), programme S.T.A.B.L.E., surveillance fœtale, examen gynécologique et formation spécialisée en obstétrique (avec expérience en travail et accouchement).

La connaissance de la langue, des communautés, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'Inuit qaujimajatuqangit constitue aussi un atout.

Les infirmières permanentes et infirmiers permanents à temps plein ont droit à des primes au recrutement, soit 5 000 $ à l'embauche, 5 000 $ après 18 mois de service et 10 000 $ après 30 mois de service. Les autres avantages offerts comprennent une indemnité pour services de première ligne de
Une liste d'admissibilité pourrait être créée pour pourvoir de futurs postes vacants.

Si vous souhaitez postuler, envoyez votre CV et une lettre d'accompagnement à l'adresse nunavutnurses@gov.nu.ca.
Veuillez indiquer le numéro de référence du poste en objet.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiuts et des Nunavummiuts. La priorité est accordée aux bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.
- Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauchage doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude de la candidature.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- **Nous communiquerons uniquement avec les candidates et candidats retenus pour une entrevue.**

COORDONNÉES : Ministère de la Santé, Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succursale 1000, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
www.gov.nu.ca/fr/public-jobs & www.nunavutnurses.ca/

Sans frais : 1 800 6635738
Téléphone : 867 9758600, poste 5012
Télécopieur : 867 975-8609
Courriel : nunavutnurses@gov.nu.ca

9 000 $ par an et une prime mensuelle de maintien en poste de 375 $, pour un total de 4 500 $ par année.

Une liste d'admissibilité pourrait être créée pour pourvoir de futurs postes vacants.

Si vous souhaitez postuler, envoyez votre CV et une lettre d'accompagnement à l'adresse nunavutnurses@gov.nu.ca. Veuillez indiquer le numéro de référence du poste en objet.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiuts et des Nunavummiuts. La priorité est accordée aux bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.
- Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauchage doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude de la candidature.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- **Nous communiquerons uniquement avec les candidates et candidats retenus pour une entrevue.**

COORDONNÉES : Ministère de la Santé, Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succursale 1000, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
www.gov.nu.ca/fr/public-jobs & www.nunavutnurses.ca/

Sans frais : 1 800 6635738
Téléphone : 867 9758600, poste 5012
Télécopieur : 867 975-8609
Courriel : nunavutnurses@gov.nu.ca